

CONSEIL D'ECOLE
du 4 novembre 2019 à Faramans

Date : le 04/10/2019
Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Point sur les effectifs
- Instruction obligatoire en maternelle
- Compte-rendu pôle ressource de juin et bilan cantine de Faramans
- Canicule
- Projets
- Demande aux mairies / Suivi des travaux
- Questions de parents

M Gandon, directeur à Faramans, préside le conseil d'école.

1- effectifs et répartitions rentrée 2019

St Eloi : classe de Marie Barthoulot : 8 PS+11 MS+5GS =24
Classe d'Olivia Guichard : 8 PS+9 MS+6 GS =23

Joyeux : classe de Leslie Rajon : 26 CP
Classe Véronique Barras : 6 CP+17 CE1 = 23

Faramans : classe de Pauline BLANC: 25 CE2
Classe de Martin Gandon : 19 CM1+13 CM2 = 32

Soit un total de 153 enfants, pour l'instant ; les effectifs sont stables.

2- Instruction obligatoire dès la petite section en pratique.

Depuis la rentrée 2019, nous avons mis en place la nouvelle loi sur l'école qui, entre autre, abaisse la scolarité obligatoire à 3 ans.

Cette loi implique que tous les enfants, dans l'année de leurs 3 ans, doivent être scolarisés et doivent être assidus : ils doivent être là tous les jours et toute la journée. Si un enfant a plus de 4 demi-journées d'absence injustifiées par mois, les directeurs d'écoles doivent faire remonter ces absences à l'Inspection Académique.

Nous avons aussi dû revoir l'organisation de la pause méridienne et du début d'après-midi. Les enfants sont couchés après le repas entre 12h30 et 12h45. L'école ouvre à 13h30 pour les enfants qui ont mangé chez eux et qui ne font pas la sieste. L'école ouvre à nouveau à 14h30 pour les enfants qui ont mangé et fait la sieste chez eux.

3- Compte-rendu pôle ressource de juin et bilan cantine de Faramans

Un pôle ressources s'est tenu le 26 juin à Faramans en présence du personnel de cantine, des élus de la mairie (conseillers de la commission école et maire), du personnel enseignants, de l'inspecteur de l'éducation nationale, de la psychologue scolaire et de conseillers pédagogiques afin d'améliorer les conditions de la cantine de Faramans.

Au regard de la situation, il est apparu qu'il fallait revoir le protocole de service et en établir un nouveau stable appuyé par la mairie et l'école.

Les grands points du nouveau protocole sont :

- un départ pour la salle de restauration rapide.

- des élèves responsables sur chaque table qui s'occupent du service et de débarrasser.
- un placement par table fixe choisi par les élèves.

Les premiers constats sont très positifs :

- Le personnel de cantine et les élèves semblent satisfaits.
- Les horaires de l'école sont désormais respectés tous les jours (les élèves ayant même un temps de pause récréatif d'environ 45 minutes avant de rentrer en classe).

Nous pensons qu'il serait intéressant d'appliquer ce même protocole dans les 3 cantines du RPI afin de créer une unité et habituer les enfants à un fonctionnement commun.

Les parents d'élèves remercient les différents protagonistes pour la mise en place de ce protocole.

4- Canicule.

Au mois de juin la France a subi 10 jours de canicule. Les phénomènes de fortes chaleurs sont de plus en plus nombreux. Faire classe dans une température élevée n'est pas productif. En outre, certaines familles choisissent de garder leurs enfants lors de ces épisodes. Les enseignants proposent une réflexion sur les moyens pouvant être mis en œuvre pour pouvoir maintenir un enseignement de qualité pour tous lors de ces périodes : isolation, pose de climatiseurs ou ventilateurs.

5- Sécurité à l'école

Comme chaque année, les écoles du RPI réaliseront trois exercices incendie (un a déjà été réalisé), deux exercices intrusion (un a déjà été réalisé) et un exercice risque majeur confinement.

Les écoles du RPI ont constitué un stock d'iode suite à l'élargissement du périmètre de zone à risques de la centrale nucléaire du Bugey.

Les écoles ont constitué des malettes première urgence pour les PPMS. Il reste cependant quelques éléments constitutifs à y adjoindre.

6- Projets et sorties

Le thème de l'année pour le RPI est « les arts de la rue ».

L'action solidaire course contre la faim va être reconduite par le RPI, elle aura lieu le vendredi 15 mai 2020.

Joyeux :

- Le cycle piscine aura lieu du 03/12/19 au 18 /02/20. Les enfants des deux classes iront à la piscine de St Vulbas tous les mardis matins. L'activité obligatoire car dans les programmes de l'éducation nationale est financée par le sou des écoles à hauteur de 1950 euros.
- Les deux classes envisagent de partir en classe de neige à Lelex du mardi 10 mars au vendredi 13 mars, sous réserve de financement. Les mairies attendent le devis et le plan de financement afin de définir leur participation.
- Compte-tenu du coût de la classe de neige, nous n'envisageons pas d'autres sorties payantes (cinéma, cirque...) mais d'autres activités comme la journée jeux de société organisée avant les vacances.
- Nous avons obtenu une dotation de 1 500 euros pour créer un bibliothèque d'école (comme à Faramans l'année dernière).

St Eloi :

- La réalisation d'une fresque en mosaïque est envisagée sous réserve d'un financement nécessaire et de l'accord de la mairie. La mairie voit le projet positivement et validera

prochainement en conseil municipal son autorisation et son financement.

- une visite de l'atelier de fabrication de mosaïque.
- une visite au théâtre.
- une sortie cinéma pour Noël

Faramans :

- Une sortie commentée par des intervenants des PEP42 a été réalisée afin de découvrir le street art à Lyon le 30 septembre.
- Une sortie vélo aura lieu en fin d'année pour chaque classe sous réserve d'un nombre suffisant de parents agréés.
- La réalisation d'une fresque est envisagée sous le préau en début d'année sous réserve d'un financement nécessaire.
- La classe de CM1-CM2 participera Watty à l'école : action qui verra des interventions autour des gestes écoresponsables.
- Une sortie cinéma sera certainement programmée avant les vacances de Noël : date à définir.
- Une sortie au golf est envisagée au printemps.

Mme le maire de Saint-Eloi encourage les écoles à mobiliser les enfants dans des projets écologiques afin que les enfants développent une conscience écologique et que les communes réduisent les déchets sur leurs voies.

7- demande de travaux et de matériel

St Eloi :

- Un placard a été installé pendant les vacances de la Toussaint dans la classe de Mmes Guichard et Laktineh
- Le local de rangement pour le ménage a été réaménagé.
- La classe de Mmes Guichard et Laktineh bénéficie d'un accès au réseau internet plus fluctuant. L'informaticien a proposé une solution, il prendra contact avec la mairie prochainement.

Joyeux :

Installation des panneaux occultant sur les vitres et installation du verrou sur la classe des CP-CE1.

Maintenance des ordinateurs et réparation d'un ordinateur défectueux.

Achat d'un meuble à tiroirs pour la classe des CP

Nous remercions la mairie qui est toujours à notre écoute et très réactive.

Une structure de jeux pour les enfants va être construites.

Faramans :

Les tables, casiers et chaises ont été achetés par la mairie pour pouvoir faire face à l'augmentation de nombre d'élèves.

Un abri vélo a été posé.

Un téléphone a été acheté.

Les problèmes de volets roulants dans la classe de Mme BLANC sont en cours d'étude.

Maintenance des ordinateurs portables à faire : le réseau ne fonctionne plus.

Deux panneaux de signalisation invitant à la prudence ont été posés aux abords de l'école.

Une meilleure communication sur les locaux scolaire est souhaitable.

7- Questions des parents

Les parents n'ont pas eu de questions

Séance levée à 19h05

Les parents délégués restent à la disposition de ceux qui auraient des questions ou souhaiteraient avoir des précisions sur ce compte-rendu :

- soit sur internet par le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.commune-faramans.fr/conseil-d-ecoles-parents.html>
- soit par l'adresse mail suivante : parents.rpi.01800@gmail.com
- soit par téléphone auprès de l'un de vos représentants

Saint- Eloi

Simon SORIANO – 06.15.52.36.73

Virginie LAVOINE - 06.58.65.25.72

Joyeux

Aurélie DUSSIEUX – 06.23.86.05.18

Emilie MOUGEL - 06.23.86.05.18

Faramans

Vincent NICOLAS - 06.86.78.66.59

Stéphane CHAPRON - 06.76.92.14.25

Notes complémentaires

Suite aux élections des représentants de parents d'élèves du 11 octobre dernier, veuillez noter les coordonnées des nouveaux élus pour les communes de Saint-Eloi et Joyeux, à savoir Virginie LAVOINE et Emilie MOUGEL respectivement.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 17 février 2020.

Le troisième et dernier conseil d'école aura lieu le lundi 22 juin 2020.